

DOSSIER DE CONCERTATION

Moderniser la ligne

La Roche-sur-Foron <> Saint-Gervais





LE PROJET EN QUELQUES MOTS

Le Léman Express a fait son apparition il y a presque deux ans et a facilité la vie quotidienne de milliers de travailleurs frontaliers, en Haute-Savoie et dans l'Ain. Pour la première fois en France, en dehors de la région parisienne, un réseau express a été mis en service avec 1 train toutes les 10 minutes en heure de pointe entre Annemasse et Genève.

Cette première phase du projet peut maintenant se poursuivre **pour proposer** à la vallée de l'Arve un nouveau service ferroviaire, avec **l'objectif d'un train toutes les 30 minutes entre Saint-Gervais-les-Bains et La Roche-sur-Foron sur l'ensemble de la journée.**

Ce projet est partie intégrante du plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve, qui a été validé en avril 2019. Il permettra de reporter sur le rail une partie des trajets aujourd'hui réalisés en voiture et contribuera à améliorer la qualité de l'air pour les habitants et les visiteurs de la vallée.

Les voies ferrées actuelles et les systèmes de sécurité ont été construits en plusieurs phases, à partir des années 1890 et ne sont aujourd'hui plus

adaptés aux attentes du territoire en matière de mobilité ferroviaire. Ainsi, **les équipements les plus modernes** seront installés sur cette ligne ferroviaire pour permettre à plus de trains de circuler et à plus de voyageurs de se déplacer facilement au quotidien.

Le projet porté par SNCF Réseau et ses partenaires vise **également** à conforter le rôle du train dans le développement du tourisme et des activités de loisir, qui sont des secteurs essentiels au dynamisme économique de la vallée de l'Arve.

Ce projet est construit en partenariat avec l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui finance et conçoit le plan de transport des trains régionaux, le Département de Haute-Savoie et SNCF Réseau, gestionnaire de la voie ferrée pour le compte de l'État. Une phase d'études approfondies vient de démarrer.

SNCF Réseau engage dès aujourd'hui une première étape d'information du public et de recueil de vos observations sur le projet au travers de cette concertation.

**“LES ÉQUIPEMENTS LES PLUS MODERNES
SERONT INSTALLÉS SUR CETTE LIGNE”**



Thomas ALLARY
Directeur régional de SNCF Réseau



SOMMAIRE

1

CONTEXTE DU PROJET p.7

- Le contexte géographique du projet..... p.8
- L'étoile ferroviaire de Haute-Savoie..... p.9
- La ligne ferroviaire actuelle
(La Roche-sur-Foron <> Saint-Gervais)..... p.9
- Le Plan de Protection de l'Atmosphère
de la vallée de l'Arve..... p.10
- Préserver l'environnement et économiser
les ressources p.11

3

PARTICIPER À LA CONCERTATION .. p.21

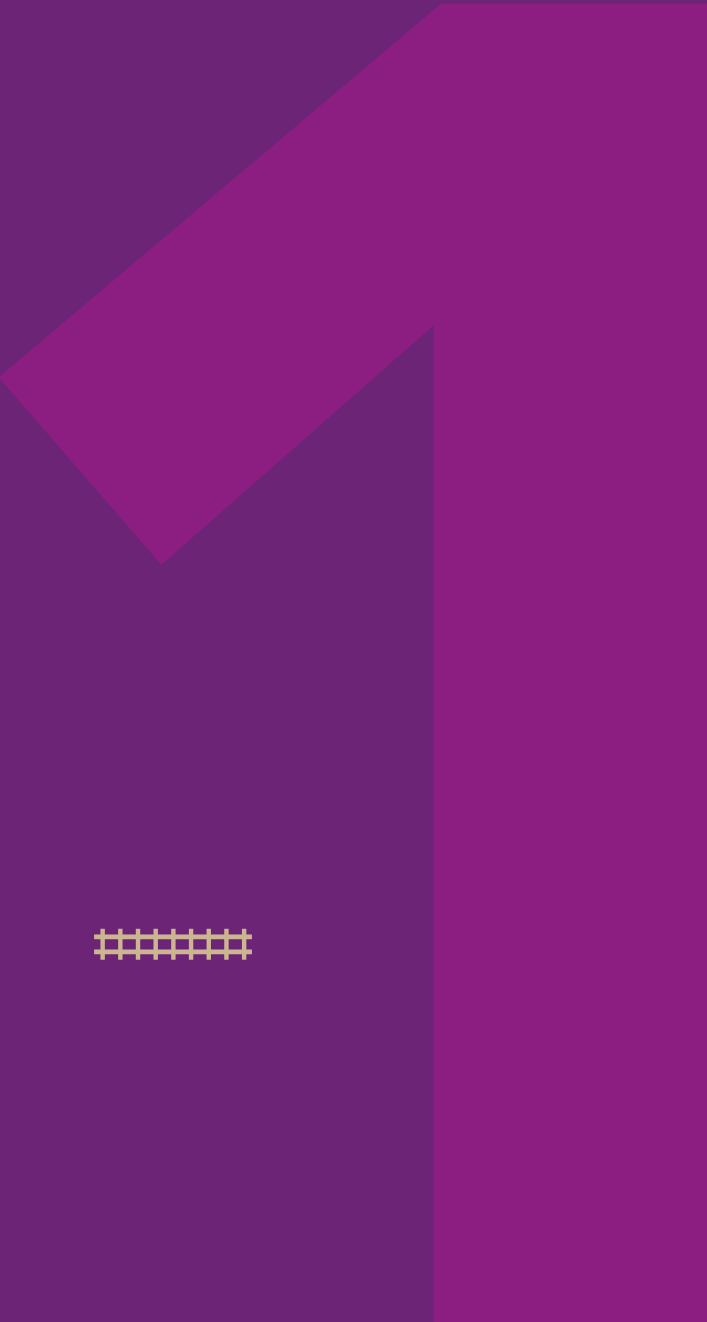
- Pourquoi une concertation ? p.22
- Comment s'informer sur le projet ? p.22
- Comment donner son avis sur le projet ? p.22
- Et après ? p.23

2

PRÉSENTATION DU PROJET p.13

- Les objectifs du projet..... p.14
- Les bénéfices attendus p.14
- Le financement du projet p.15
- Planning des opérations..... p.15
- La carte des opérations..... p.16
- Les autres projets d'aménagement en lien
avec le projet..... p.18
- Focus sur la nouvelle signalisation ferroviaire..... p.19





CONTEXTE DU PROJET

Le train dans
la vallée de l'Arve

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE DU PROJET

Le projet s'inscrit au sein de :

» **La Basse-vallée de l'Arve :**

elle s'étend de Cluses à l'agglomération d'Annemasse. C'est une vallée au passé fortement industriel qu'elle conserve en partie aujourd'hui. L'activité humaine y est intense et diversifiée.

Deux axes autoroutiers majeurs la traversent : l'A40 et l'A41, qui contribuent avec la voie ferrée à l'attractivité économique du territoire en permettant notamment un accès aisé aux stations de ski.

» **La Haute-vallée de l'Arve, Massif du Mont-Blanc :**

ce territoire est constitué de paysages divers : l'altitude varie entre 600 et 4 800 m, les hautes montagnes présentent un profil déchiqueté (qui contraste fortement avec la présence de collines au nord-ouest du territoire), hérité d'un mélange de roches granitiques, calcaires et morainiques. Deux ensembles se distinguent : les alentours de Sallanches et le Massif du Mont-Blanc.

Les communes dont le territoire est concerné par le projet sont :

Amancy, Ayse, Bonneville, Cluses, Domancy, La Roche-sur-Foron, Magland, Marignier, Passy, Saint-Gervais-les-Bains, Saint-Laurent, Saint-Pierre-en-Faucigny, Sallanches, Thyez et Ville-la-Grand



L'ÉTOILE FERROVIAIRE DE HAUTE-SAVOIE

Le réseau ferré en Haute-Savoie dessert un territoire de moyenne montagne dynamique économiquement.

Autour d'Annemasse, on compte cinq lignes ferroviaires, dont une section internationale entre Annemasse et Genève et la ligne de La-Roche-sur-Foron qui se divise en deux branches, vers Annecy et Saint-Gervais-les-Bains.

Afin de permettre la mise en service du Léman Express en décembre 2019, des travaux très importants de modernisation ont été réalisés entre Annemasse et La-Roche-sur-Foron et entre Annemasse et Évian-les-Bains.

La modernisation du réseau ferroviaire est attendue dans ce secteur pour un meilleur équilibre entre le mode routier et le mode ferroviaire et les élus locaux s'engagent aux côtés de SNCF Réseau pour développer le train.

LA LIGNE FERROVIAIRE ACTUELLE (LA ROCHE-SUR-FORON <> SAINT-GERVAIS)

La ligne La Roche-sur-Foron – Saint-Gervais-les-Bains-Le Fayet, **est longue de 47 km**. Mise en service en 1890 (La Roche – Cluses) et 1898 (Cluses – Saint-Gervais), **elle longe le cours de l'Arve et est contiguë à l'autoroute A40**.

Elle comporte de nombreux ouvrages d'art (dont 5 viaducs et 2 tunnels) et 42 passages à niveau (dont 10 situés sur route départementale).

Il s'agit d'une **ligne à voie unique**, électrifiée en 25 000 volts en 1955. Le système de sécurité qui contrôle l'espacement des trains et interdit la circulation de deux trains en sens contraire a été mis en place en 1951 (et modernisé en 1989) entre La Roche-sur-Foron et Sallanches.

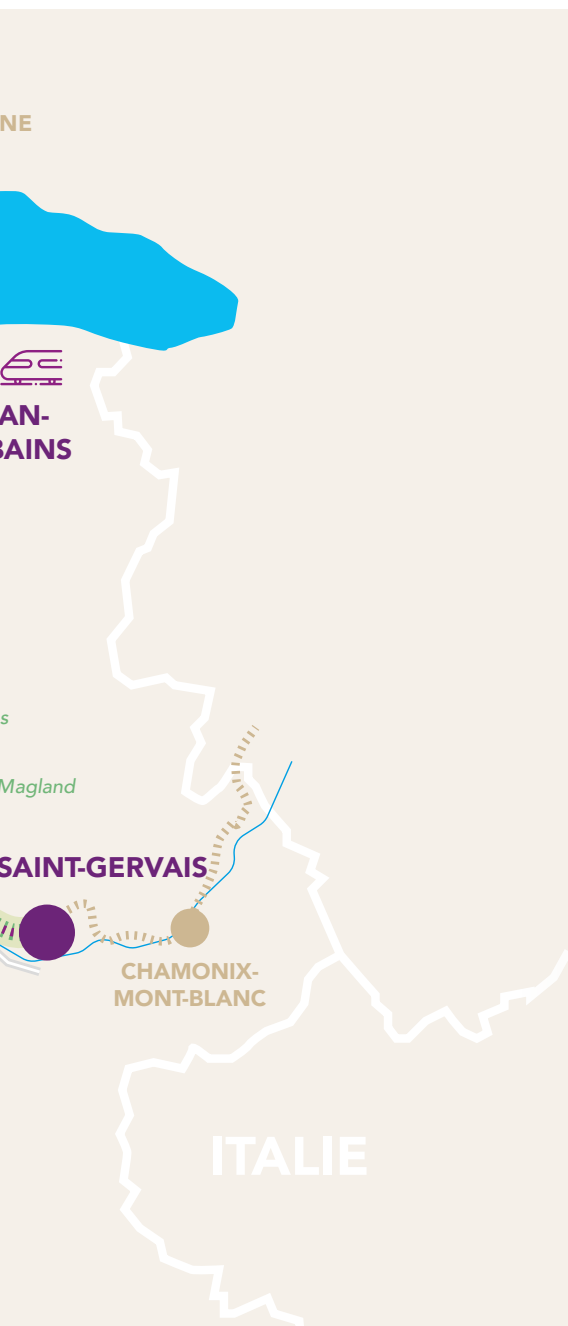
La technologie utilisée entre Sallanches et Saint-Gervais a été mise en service en 1985.

Ces systèmes de sécurité d'ancienne génération sont complétés par des mesures de sécurité, basées sur une succession d'actions humaines, qui génèrent des temps d'attente des trains en gare de plus de 5 minutes.

Ces procédures nécessaires pour permettre la circulation des trains en toute sécurité limitent à 40 le nombre de trains par jour.

FOCUS

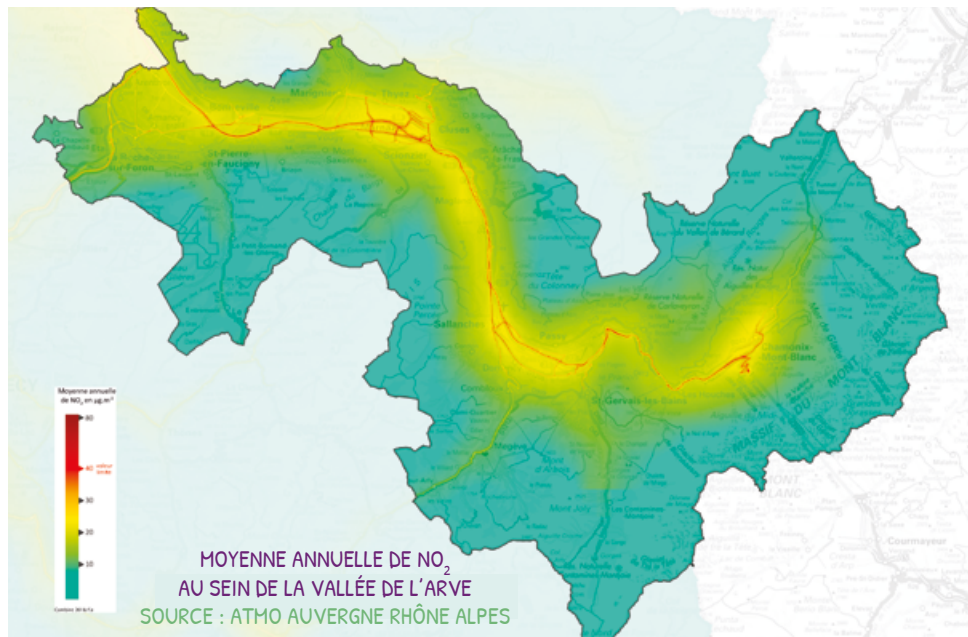
Le nombre de trains qui circulent actuellement dans la vallée ne permet pas de répondre à tous les besoins des habitants. Le Léman Express apporte une réponse aux besoins de mobilité vers Annemasse et Genève mais des enquêtes sur les habitudes de déplacement dans la vallée ont mis en avant le besoin d'augmenter le nombre de trains pour se déplacer entre Saint-Gervais-les-Bains et La Roche-sur-Foron.



..... Étoile ferroviaire de Haute-Savoie

■ Ligne La Roche-sur-Foron
<> Saint-Gervais

LE PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE (PPA) DE LA VALLÉE DE L'ARVE



La vallée de l'Arve est particulièrement sensible à la pollution parce qu'elle concentre dans un espace plus étroit qu'en plaine toutes les activités humaines et les émissions polluantes qui en résultent. La surveillance de la qualité de l'air, effectuée par l'association Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, démontre une présence importante de plusieurs polluants : les particules fines (PM10), notamment en période hivernale, les oxydes d'azote (NO_x^{**}, NO₂), les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et l'ozone (notamment en période estivale).

La vallée de l'Arve a fait l'objet d'un premier Plan de Protection de l'Atmosphère entre 2012 et 2018. Il a été renouvelé le 29 avril 2019 pour la période 2019-2023.

Il prévoit 30 actions afin de faire porter l'effort sur l'ensemble des sources d'émission de polluants. Les émissions de COVNM* et de particules fines dans la vallée de l'Arve sont principalement dues au chauffage des logements, alors que la pollution aux Oxydes d'Azote est principalement due au transport routier. Le PPA prévoit une action sur l'offre ferroviaire pour augmenter la part du train dans les déplacements dans la vallée et réduire les émissions d'Oxydes d'Azotes mais aussi les pollutions aux particules fines (PM2,5*** et PM10***).

* Composé Organique Volatile Non Méthanique

** Oxyde d'Azote

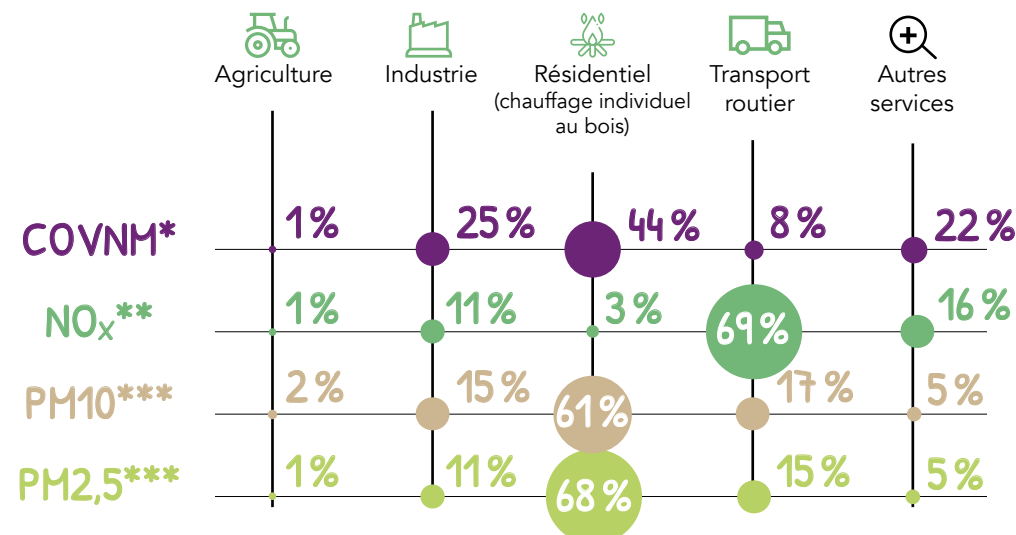
*** Particules fines

Les émissions sur le périmètre du PPA

TENDANCES 2000 - 2017



CONTRIBUTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ AUX ÉMISSIONS



ÉMISSIONS SUR LE PÉRIMÈTRE DU PPA - SOURCE : CONFÉRENCE LOCALE DE L'AIR DU PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE DE LA VALLÉE DE L'ARVE DU 18/12/2020 (FIGURE EXTRAITE DU PPA)

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMISER LES RESSOURCES

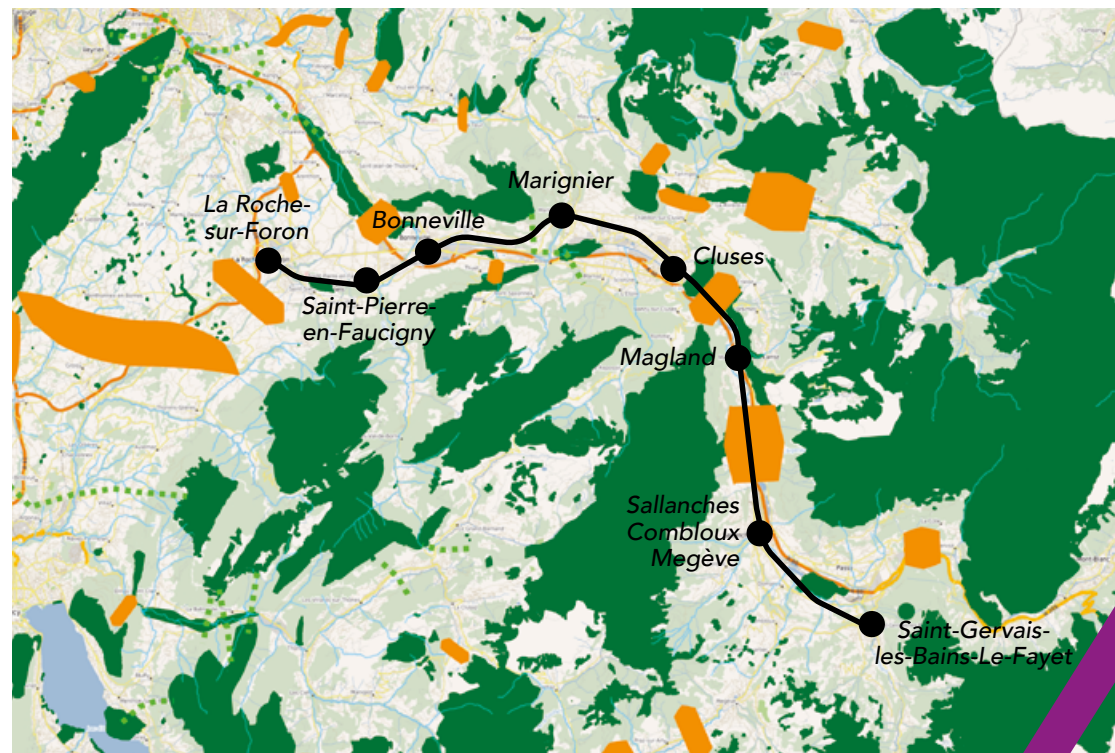
Nichée au sein du massif alpin, la vallée de l'Arve est entourée d'un environnement remarquable, que le projet s'attache à prendre en compte.

Un des points d'attention importants du projet concerne l'eau car la voie ferrée longe ou traverse des zones de captage d'eau potable et plusieurs cours d'eau (Arve, Giffre, Foron...).

Par ailleurs, divers réservoirs de biodiversité sont également traversés ou bordés par la voie ferrée existante. Ces zones sensibles sont présentées dans le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, du Développement Durable et d'Égalité des Territoires) (voir la carte ci-jointe Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes).

Le projet s'inscrit dans les emprises ferroviaires actuelles : les travaux envisagés sont essentiellement des travaux de signalisation. Ils portent donc sur des aménagements ponctuels d'installations ferroviaires : signalisation, mâts GSM R (cf. page 17), voies en gare dans des secteurs urbanisés, aménagements localisés sur des voies déjà existantes. L'acquisition d'emprises foncières restera donc très limitée.

La protection de l'environnement est une des priorités de SNCF Réseau pour ce projet. En particulier, le projet cherchera à économiser les ressources naturelles (y compris les terres agricoles), à réduire les incidences au-delà du réseau ferroviaire, à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.



SYNTHÈSE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE – EXTRAIT DU SRADDET D'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Par ailleurs, en raison de l'augmentation du trafic ferroviaire, les logements les plus proches de la voie ferrée feront l'objet de travaux spécifiques de protection contre les nuisances sonores. Environ 70 bâtiments ont été identifiés comme devant faire l'objet de travaux d'isolation acoustique de façade. Ils seront financés dans le cadre du projet.

-  Voie ferrée
-  Cours d'eau
-  Corridors écologiques
-  Réservoir de biodiversité

Une évaluation environnementale sera réalisée dans le cadre de ce projet, retrouvez la décision du Commissariat Général à l'Environnement et au Développement Durable sur son site Internet.



“LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EST UNE DES PRIORITÉS DE SNCF RÉSEAU.”





PRÉSENTATION DU PROJET

La modernisation
de la ligne
La Roche-sur-Foron
<> Saint-Gervais

LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet a pour objectifs :

- » d'augmenter le nombre de trains en circulation ;
- » d'améliorer la qualité du service avec une meilleure régularité et améliorer l'information voyageurs avec plus de temps réel grâce au GSM-R (cf. page 17) ;
- » de répondre aux besoins de déplacement des habitants entre Saint-Gervais-les-Bains et La Roche-sur-Foron.



CE PROJET
PERMETTRA : LA CIRCULATION D'UN TRAIN TOUTES LES 30 MINUTES
DANS CHAQUE SENS ET DE PASSER DE 38 À 52 TRAINS PAR JOUR.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS

L'objectif principal du projet est de permettre de faire circuler plus de trains sur une amplitude élargie entre La-Roche-sur-Foron et Saint-Gervais-les-Bains.

	Aujourd'hui	Demain
Nombre total de trains	38 trains/jour	52 trains/jour
LEX Coppet <> La Roche-sur-Foron <> Saint-Gervais et TER Bellegarde <> La Roche-sur-Foron <> Saint-Gervais	27 trains	30 trains
TER La Roche-sur-Foron <> Saint-Gervais	11 trains*	22 trains

Les liaisons vers Annecy seront assurées par des correspondances optimisées à La Roche-sur-Foron (temps d'attente moyen d'environ 10 min).

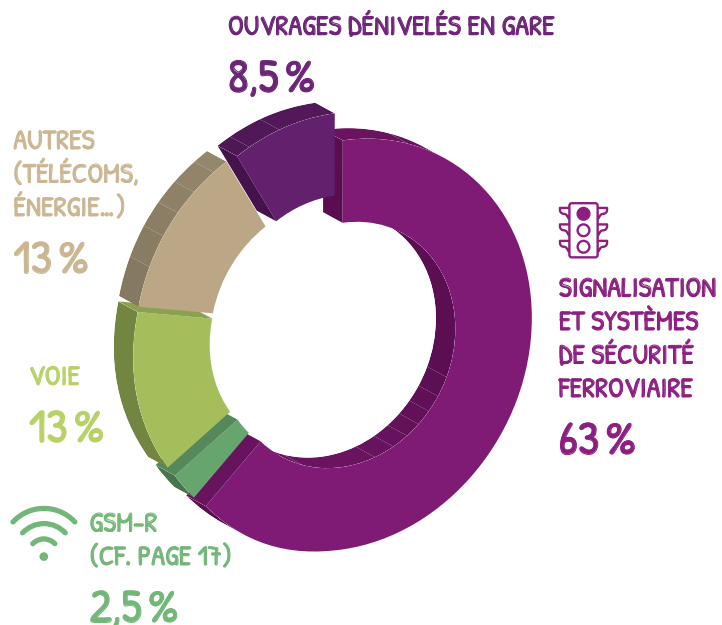
**dont 5 trains Annecy < > La Roche-sur-Foron < > Saint-Gervais-les-Bains*

Ce développement des trains régionaux (TER et Léman Express) sera également compatible avec la circulation des TGV, desservant les stations de la vallée de l'Arve au niveau des gares de Sallanches de Cluses et de Saint-Gervais-les-Bains, en particulier l'hiver.

- D'autres bénéfices sont attendus avec ce projet :
- » Avoir une réactivité accrue dans la gestion d'incident et donc un retour du trafic en situation nominale beaucoup plus rapide ;
 - » Perfectionner l'information voyageurs avec plus de temps réel.

LE FINANCEMENT DU PROJET

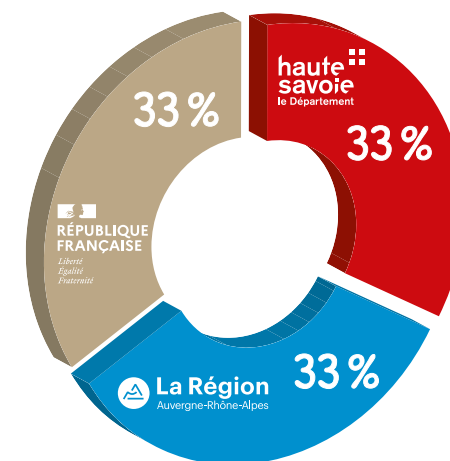
Le coût du projet est estimé à **170 M€ environ.**



SNCF Réseau, en tant que gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire, porte la maîtrise d'ouvrage du projet de modernisation ferroviaire de la vallée de l'Arve. Il est financé par l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de la Haute-Savoie dans le cadre du Contrat de Plan État Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les études en cours dites d'avant-projet, d'un montant de 6 M€, sont financées par l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Haute-Savoie dans le cadre du Contrat de Plan État Région Auvergne-Rhône-Alpes.

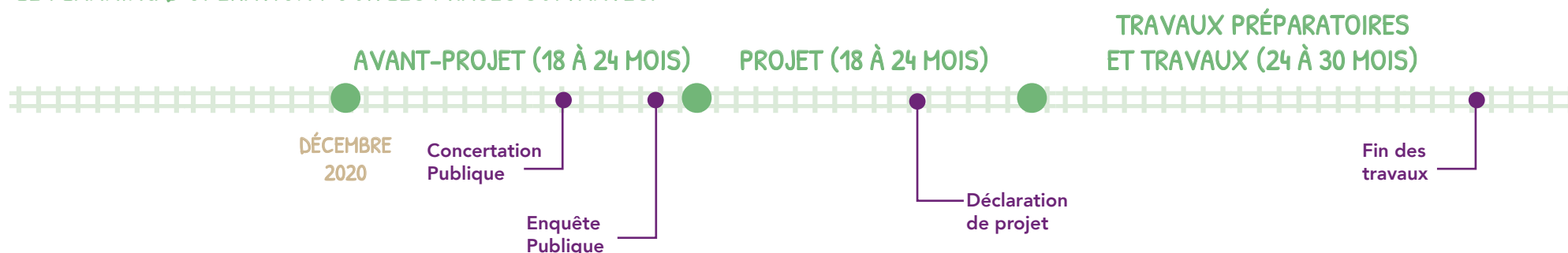
RÉPARTITION DU FINANCEMENT DE LA PHASE DITE D'AVANT-PROJET ENTRE LES PARTENAIRES



“LE PLAN DE FINANCEMENT DES PHASES ULTÉRIEURES RESTE À PRÉCISER.”

PLANNING DES OPÉRATIONS

“LES ÉTUDES D'AVANT-PROJET PERMETTRONT DE PRÉCISER LE PLANNING D'OPÉRATION POUR LES PHASES SUIVANTES.”



LA CARTE DES OPÉRATIONS





Amélioration des télécommunications

3 Déploiement d'un système de communication numérique sur l'ensemble de la ligne

Le GSM-R est une technologie de communication numérique entre les opérateurs SNCF Réseau, basés au futur centre de contrôle ferroviaire de Ville-la-Grand, et les conducteurs des trains. Cette technologie permet de fiabiliser les communications et de renforcer la sécurité de l'exploitation ferroviaire : en cas d'incident, elle permet par exemple d'aviser instantanément l'ensemble des conducteurs de train qui circulent dans la zone concernée.

Cette technologie permet également aux opérateurs de SNCF TER ou du Léman Express d'informer directement les voyageurs à bord des trains. Il permet une communication en temps réel de qualité, afin de réagir facilement en cas de retard ou d'incident.

Le GSM-R utilise la même technologie que celle utilisée pour la téléphonie mobile. Il nécessite l'installation de mâts à proximité des voies ferrées et raccordés au réseau de fibre optique SNCF Réseau. Ceux-ci mesurent une trentaine de mètres. Le choix de leur implantation doit aussi prendre en compte la géométrie du tracé, afin de garantir une couverture intégrale de la voie ferrée. Enfin, SNCF Réseau choisit d'implanter ces pylônes dans les zones les moins urbanisées dès que possible.



Renforcement des installations électriques

4 Augmentation de la puissance des installations chargées d'alimenter les trains en électricité.

Pour permettre la circulation d'un plus grand nombre de trains par jour, et en particulier pendant les week-ends de fort trafic (circulation de nombreux TGV pendant les vacances d'hiver), il est nécessaire d'augmenter la puissance des installations d'alimentation électrique des trains.



Aménagement des gares (voies, quais et traversées de voie)

5 Cluses : allongement des 3 voies existantes d'environ 100 m, pour faciliter la circulation des TGV doubles.

6 Saint-Pierre-en-Faucigny : allongement de la voie 2 d'environ 300 m, pour faciliter la circulation des TGV doubles.

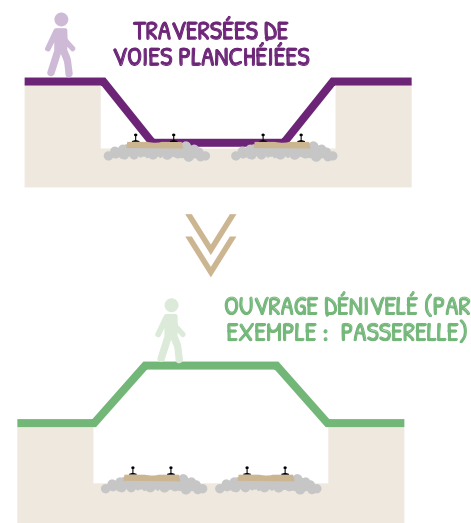
7 Saint-Gervais : régénération des voies de garage et de maintenance (extension de l'électrification, création de quais), pour permettre le stationnement et le nettoyage des trains.

8 La Roche-sur-Foron : création d'une voie et d'un quai supplémentaires pour les trains de voyageurs et construction d'un ouvrage dénivelé permettant de transiter entre le hall voyageurs et les quais en toute sécurité.

9 Remplacement des traversées de voie planchées par des ouvrages dénivelés :

Les traversées planchées sont des plateformes posées à même les voies, utilisées par les usagers pour se rendre d'un quai à l'autre.

Dans les gares de Sallanches, Marignier et Saint-Pierre-en-Faucigny, des ouvrages dénivelés (passerelles par exemple) seront mis en œuvre afin de remplacer les traversées planchées et sécuriser la traversée des voies.



LES AUTRES PROJETS D'AMÉNAGEMENT EN LIEN AVEC LE PROJET

Dans le cadre du projet de téléporté reliant Magland au Grand Massif nommé «Funiflaine», la création d'un arrêt dédié fera l'objet d'études préalables. Les dispositions permettant la création de cet arrêt seront prises lors des travaux de modernisation de la ligne La Roche-sur-Foron - Saint Gervais.

Par ailleurs, avec l'accroissement de l'offre ferroviaire en vallée de l'Arve prévue par le projet de modernisation, de nombreux projets connexes de pôles d'échanges multimodaux sont en cours dans plusieurs gares (La Roche-sur-Foron, Sallanches, Marignier, Saint-Gervais-les-Bains).



FLASHEZ POUR
+ D'INFORMATIONS
EN VIDÉO





FOCUS SUR LA NOUVELLE SIGNALISATION FERROVIAIRE

Les infrastructures ferroviaires de signalisation de la vallée de l'Arve vont effectuer un important saut technologique. SNCF Réseau va s'appuyer sur un nouveau partenariat industriel d'innovation lancé en 2018 qui sera déployé à l'échelle nationale, et notamment en Haute-Savoie. Dénommé Argos, il s'agit d'un système informatique qui permet de commander à distance toutes les installations nécessaires à la circulation des trains et à leur sécurité. Un centre de contrôle ferroviaire sera construit à Ville-la-Grand, d'où les équipes de SNCF Réseau pourront superviser en temps réel le trafic. À la clé, une plus grande fiabilité, une optimisation de la surveillance du réseau ferroviaire, une communication en temps réel, une plus grande réactivité face aux incidents réduisant l'impact en cas de panne et de maintenance, et donc une meilleure circulation des trains qui bénéficiera directement aux voyageurs.

“UN IMPORTANT
SAUT TECHNOLOGIQUE”



**PARTICIPER À
LA CONCERTATION**
Information et modalités

COMMENT S'INFORMER SUR LE PROJET ?



1/ En assistant aux réunions publiques qui se dérouleront :

» le 15 novembre à 18h30 à Sallanches

(Salle d'animation du collège du Vernay, 283 route du Vernay, 74700 Sallanches)

» le 22 novembre à 19h00 à La Roche-sur-Foron

(Médiathèque, 40 rue du collège, 74800 La Roche-sur-Foron)

» le 29 novembre à 18h30 à Cluses

(Parvis des Esserts, 36 rue du Marcelly)



2/ En se rendant sur le site internet de la concertation sn.cf/vallee-arve



3/ En consultant le présent dossier de concertation

POURQUOI UNE CONCERTATION ?

SNCF Réseau engage une concertation afin de permettre à chacun de s'informer sur le projet et de donner son avis sur les aménagements proposés.

“ CETTE CONCERTATION AURA LIEU DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 2021. ”

Ce projet de modernisation de la voie ferrée de la vallée de l'Arve fait l'objet d'une concertation volontaire au titre du code de l'environnement (articles L121-16 et suivants).

Elle a plusieurs objectifs :

- » Présenter les objectifs du projet et les aménagements étudiés ;
- » Assurer l'information et la participation du public, recueillir les remarques, observations et propositions, et apporter des réponses ;
- » Enrichir les études et les choix du maître d'ouvrage en lien avec le territoire, en particulier sur l'insertion urbaine des nouvelles voies et le déploiement du GSM-R.



COMMENT DONNER SON AVIS SUR LE PROJET ?



Via le formulaire d'avis sur le site internet de SNCF Réseau



Par mail à l'adresse dédiée au projet

concertation-modernisation-vallee-arve@reseau.sncf.fr



Dans l'un des registres disponibles en mairie, aux heures d'ouverture :

Amancy | Ayse | Bonneville | Chamonix
Mont-Blanc | Cluses | Domancy |
La-Roche-sur-Foron | Les Houches | Magland |
Marignier | Passy | Saint-Gervais-les-Bains |
Saint-Laurent | Saint-Pierre-en-Faucigny |
Sallanches | Thyez | Vallorcine | Ville-la-Grand



“SNCF RÉSEAU S’EST ENGAGÉE DÈS 2016 EN SIGNANT LA CHARTE DE PARTICIPATION DU PUBLIC ÉLABORÉE PAR LE MINISTÈRE DE L’ENVIRONNEMENT ET PLUSIEURS MAÎTRES D’OUVRAGE PUBLICS ET PRIVÉS.”

Cette charte vise à renforcer et moderniser le dialogue environnemental sur les projets d’aménagement du territoire. Elle oriente l’élaboration et la mise en œuvre de démarches de participation du public et s’adresse à tous les acteurs concernés par ces démarches : porteurs de projet et public, acteurs privés ou acteurs publics à l’échelle nationale ou locale.

Chaque année, SNCF Réseau conduit de nombreuses concertations publiques dans toute la France.

En Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF Réseau conduit en moyenne quatre concertations par an sur des projets d’aménagement (modernisation de l’infrastructure, suppression de passages à niveau...).

La charte de participation du public est disponible en ligne à l’adresse :

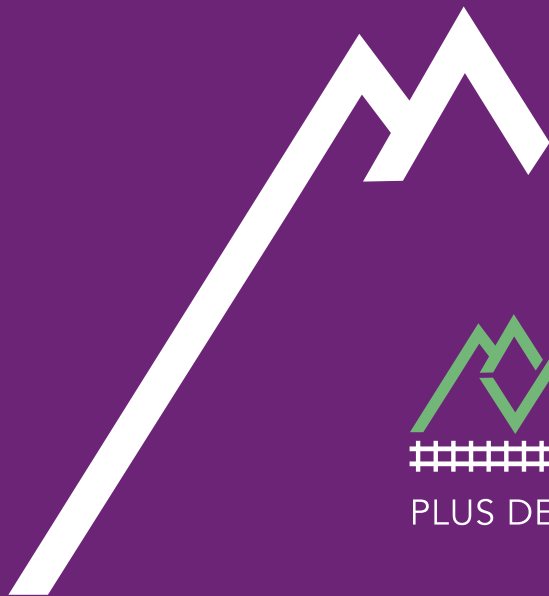
sncf-reseau.com/fr/entreprise/newsroom/sujet/construire-reseau-ensemble



ET APRÈS ?

La concertation fera l’objet d’un bilan détaillé qui sera proposé en téléchargement sur le site internet de SNCF Réseau. Ce bilan présentera le déroulement de la concertation, les contributions reçues et en dressera une analyse. Ce bilan présentera les réponses apportées par le maître d’ouvrage aux interrogations et avis recueillis pendant la concertation.





 VALLÉE DE
L'ARVE
PLUS DE TRAINS, MIEUX RESPIRER

